

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202311/07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation et
d'affichage : 14/11/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

**Nombre de conseillers
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 18**

le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 novembre 2023 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRESENTS : MMES et MM ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBOUIC Jacky, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, PRE Julien, ROPARS Martine, ROBIN Murielle, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES : M. LEFFRAY qui donne pouvoir à M. BRETEAU

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

CREATION D'UN POSTE TEMPORAIRE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

En raison du congé maternité à venir dans l'équipe administrative, et pour assurer une période de lissage, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste temporaire d'adjoint administratif, pour la période du 8 janvier au 30 mai 2024.

Ce poste pourra être pourvu par le recours à un agent contractuel rémunéré selon la grille des adjoints administratifs à l'échelon 1.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

